

**Aménagement,  
développement,  
gestion et  
protection de  
l'espace rural et des  
milieux naturels**



# Bac technologique Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant (STAV)

Le Bac technologique STAV est une formation de niveau 4. Il s'adresse en priorité aux élèves issus de seconde générale.

Le bac STAV permet d'acquérir une bonne culture humaniste, scientifique et technologique pour des jeunes qui souhaitent poursuivre des études supérieures. Le diplôme s'obtient pour 30% en contrôle en cours de formation (CCF), 60% en épreuves terminales et 10% de contrôle continu (bulletins).

## MODALITÉS D'ADMISSION

Pour les élèves de 2<sup>nd</sup>e GT prendre rendez-vous au plus tôt au secrétariat du lycée pour un entretien afin de constituer le dossier de candidature. Indiquer ce vœu sur le dossier d'orientation (fiche navette) remis à l'élève par son établissement d'origine.

Les admissions sont prononcées selon les procédures académiques AFFELNET. Les autres demandes sont traitées directement au lycée.

## ENSEIGNEMENT DISPENSE

### ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

Français, Philosophie, LVA - LVB (Anglais, Espagnol ou Allemand), Mathématiques, Informatique, Économie, Histoire Géographie, Éducation Socio-Culturelle, Éducation Physique et Sportive, Biologie, Physique Chimie, Accompagnement Personnalisé et Éducation à la Santé et au Développement Durable.

### ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE :

Technologies de la production agricole, Zootechnie, Agronomie, Machinisme

### ENSEIGNEMENT PROPRE AU LYCÉE :

- Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

### FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL :

- 8 semaines de stage dont 3 semaines de stage collectif

### ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS :

- Hippologie Équitation
- Rugby

### UNITÉ FACULTATIVE :

- Engagement citoyen

## ORIENTATION - INSERTION PROFESSIONNELLE

- Université, DUT
- BTS de tous les secteurs. A l'issue du BTS, les étudiants peuvent envisager d'entrer en école d'ingénieur ou en licence professionnelle.
- Classes préparatoires aux écoles d'ingénieurs du secteur agronomique et vétérinaire. (Places réservées au concours pour élèves titulaires du BAC STAV).

